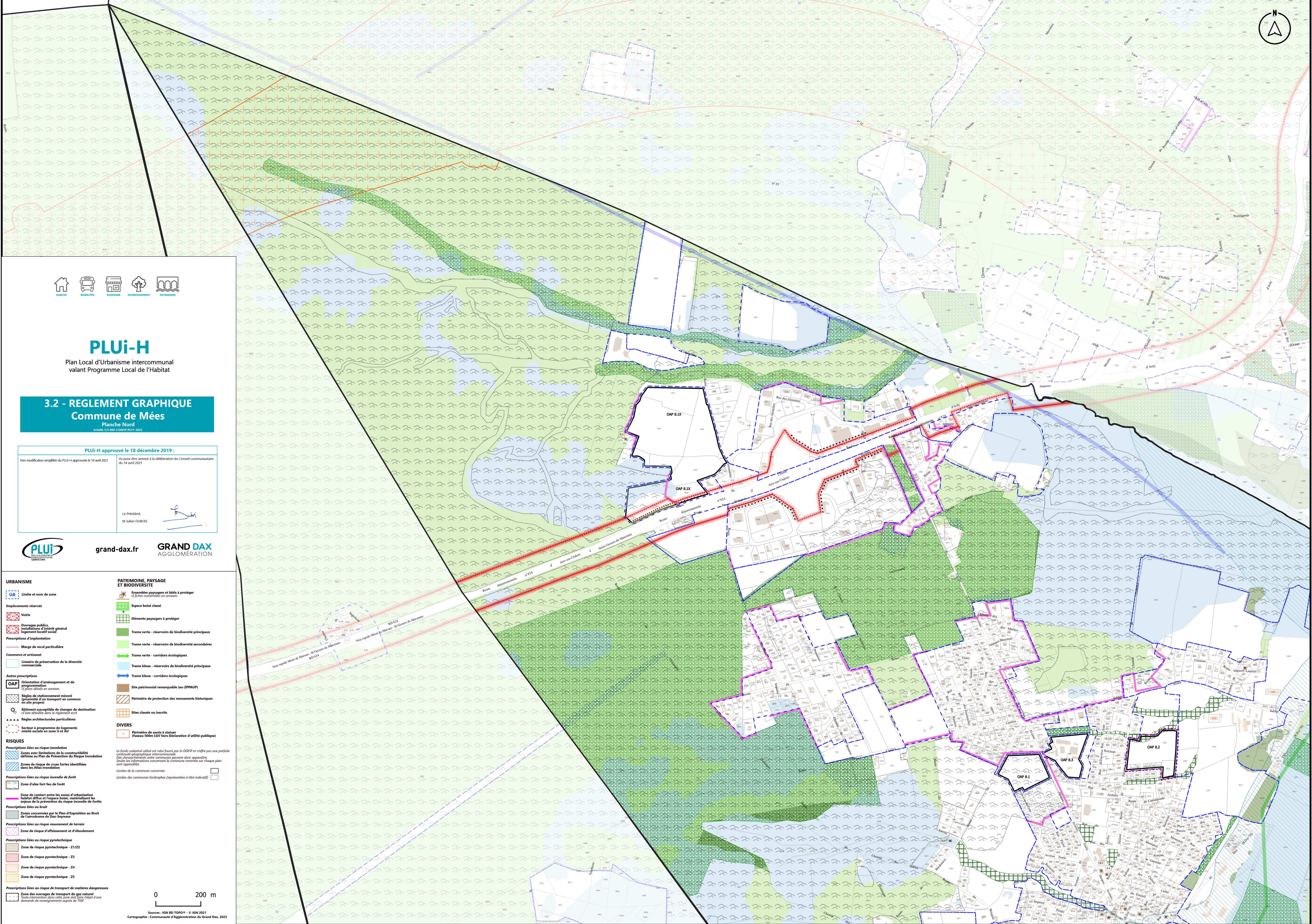




PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Mées

Planche Nord
Échelle 1/5 000 - DGFIP PCN 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

1ère modification simplifiée du PLUi-H approuvée le 14 avril 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021

Le Président,
M Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMERATION

URBANISME

UA Limite et nom de zone

Emplacements réservés

Voie

Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement locatif social

Prescriptions d'implantation

Marge de recul particulière

Commerce et artisanat

Linéaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

OAP Orientation d'aménagement et de programmation

Règles de stationnement milieux (proximité d'un transport en commun ou site propre)

Bâtiment susceptible de changer de destination (cf liste détaillée dans le règlement écrit)

Règles architecturales particulières

Secteur à programme de logements sociaux en zone U et AU

RISQUES

Prescriptions liées au risque inondation

Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation

Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

Zone d'alignement fort feu de forêt

Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts

Prescriptions liées au bruit

Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'Aérodrome de Dax-Seyreux

Prescriptions liées au risque mouvement de terrain

Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2

Zone de risque pyrotechnique - Z3

Zone de risque pyrotechnique - Z4

Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

Zone des ouvrages de transport de gaz naturel

Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de TIGF

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

Ensembles paysagers et bâtis à protéger (cf fiches numérotées en annexes)

Espace boisé classé

Éléments paysagers à protéger

Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux

Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires

Trame verte - corridors écologiques

Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux

Trame bleue - corridors écologiques

Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)

Périmètre de protection des monuments historiques

Sites classés ou inscrits

DIVERS

Périmètre de statut (lignes 500m LCV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fonds cadastral utilisé est celui fourni par la DGFIP et n'est pas une parfaite reproduction géographique intercommunale. Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître. Seuls les repèrtements concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)

0 200 m

Sources : IGN BD TOPO® - © IGN 2021
Cartographie : Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 2023